

ses domaines fortifiaient le trône. Sa position le forçait de ménager les esprits, d'improviser des alliances plus solides que brillantes, et d'acquérir une connaissance profonde de tous les intérêts respectifs des divers monarques de l'Europe. C'est le besoin des princes *nouveau-parvenus*, si l'on peut risquer cette expression ; c'est la simple histoire des dynasties et des différentes branches qui se succèdent sur le trône.

La couronne, jusqu'alors élective, devient héréditaire sous les Capétiens. Chez le fondateur de la nouvelle dynastie, la couronne se confondait avec les grands fiefs dont il était déjà seigneur et maître. Les fiefs étant alors incontestablement héréditaires, le choix de Hugues Capet consacra l'usurpation des fiefs, déjà sanctionnée par une longue possession. Ce fut ainsi que, d'une mesure prise contre le pouvoir royal, devaient sortir, avec le temps, l'hérédité, l'indivisibilité de la couronne, cette double base fondamentale et indestructible sur laquelle repose la fixité de toute véritable monarchie.

Et voyez quelle augmentation de force gouvernementale dut tirer le pouvoir de l'avènement des Capétiens ! Les derniers Carlovingiens, ces successeurs dégénérés de Charlemagne, ne luttaient qu'avec peine contre les moindres barons. Mais de puissants seigneurs, comme les Capétiens, se trouvaient en état de tenir tête, par leurs propres forces, aux comtes d'Anjou, de Poitiers et d'autres provinces considérables. Plus les Capétiens réunissent de fiefs dans leurs mains, plus, à chaque avènement, ils acquièrent de titres à la couronne qu'ils veulent bien encore ne pas s'adjuger tout-à-fait. Chaque nouvelle investiture est comme une rançon de cette royauté, un dédommagement de ce trône qui ne peut leur échapper, une garantie positive de cette autorité toute puissante qui finira par leur échoir naturellement. Sous les derniers Carlovingiens, la dignité du sceptre n'est